



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prix de l'énergie

Question au Gouvernement n° 1142

Texte de la question

PRIX DE L'ÉNERGIE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy . Il n'y aura donc pas de bonnes résolutions du gouvernement en faveur du pouvoir d'achat des Français. Nos compatriotes continueront à subir trois de vos principaux vices, l'indécence, le mensonge et le racket fiscal.

L'indécence, c'est votre annonce sur la facture d'électricité, soit une baisse de seulement de 80 centimes par mois. On ne sait plus s'il faut rire ou pleurer devant cette décision indigne, alors que la facture d'électricité a augmenté de 50 % en dix ans.

Pire, cette baisse n'est même pas un effort ou une économie de votre gouvernement, mais la restitution aux contribuables d'un trop-perçu fiscal qui aurait dû leur revenir quoiqu'il arrive. Car le macronisme lie toujours l'indécence au mensonge : les factures d'électricité ne baisseront même pas de 80 centimes, à cause de la hausse de 2 milliards d'euros de l'enveloppe des certificats d'économie d'énergie que vous avez décidée par décret. Seuls le RN, Marine le Pen et Jordan Bardella ont eu le courage, une fois encore, de dénoncer ce racket fiscal et de dire la vérité contre les mensonges que vous avez répétés toute honte bue.

La hausse du montant alloué aux certificats d'économie d'énergie sera bien payée par tous les Français sur toutes les factures d'électricité, de gaz, de fioul et de carburant. Bref, votre indécence et vos mensonges ne sont que des effets de communication pour détourner le débat public de la purge fiscale de 20 milliards d'euros que vous préparez dans le cadre du budget avec la coopération de LR et des socialistes, tous unis pour sauver leur siège en rackettant les Français.

Monsieur le premier ministre, pourquoi refusez-vous les mesures que préconise le Rassemblement national pour baisser la facture d'énergie – faire passer la TVA de 20 à 5,5 %, rompre avec les règles européennes de tarification de l'électricité et, surtout, cesser de subventionner une politique décroissante et inflationniste en mettant à la poubelle la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique*. Mesdames et messieurs les députés, bonne année à tous et à toutes.

Monsieur Tanguy, pendant des semaines, vous avez été parmi les premiers à hurler contre les hausses de quelques euros sur les factures des Françaises et les Français qu'auraient représenté les économies que le

gouvernement, dans la continuité des deux précédents, proposait sous la forme d'année blanche ou d'augmentation des franchises médicales. Et lorsque le gouvernement prévoit par décret une baisse immédiate de la facture énergétique des Françaises et des Français, vous vous ériges contre cette idée !

Il n'y a pas de petit profit, monsieur Tanguy :...

Mme Marine Le Pen . Mais quelle honte !

M. Roland Lescure, ministrece sont en effet quelques euros de moins sur les factures de toutes les Françaises et de tous les Français. Pour les boulangers, au sujet desquels vous nous interpellez régulièrement, on parle de 200 euros. Si vous trouvez que ce n'est rien, tant pis pour vous. Mais pour une fois que nous pourrions nous retrouver sur une mesure qui, si elle n'est certes pas une révolution de la tarification énergétique,...

Mme Marine Le Pen . C'est le moins que l'on puisse dire !

M. Roland Lescure, ministreest toutefois une première pierre vers une amélioration de la facture des Françaises et les Français,...

M. Julien Odoul . Ce n'est pas une pierre, c'est un grain de sable !

M. Roland Lescure, ministrevous trouvez encore une manière de vous plaindre. Serez-vous un jour content que le gouvernement et un certain nombre de parlementaires décident de mesures qui vont dans le bon sens ?

Bien sûr, cela ne suffira pas et il faut continuer à investir dans les énergies, y compris renouvelables, y compris dans les outre-mer, pour continuer à baisser la facture des Françaises et les Français. Nous n'y arriverons pas avec de faux coups de baguette magique, comme une baisse de TVA qui creuserait considérablement le trou des finances publiques, sans aucun effet garanti sur la facture.

La mesure que j'ai annoncée ne coûte rien aux finances publiques. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Julien Odoul . Enfumeur !

M. Roland Lescure, ministre . Soyez-en heureux ! Votre baisse de TVA, rien ne nous assure qu'elle se répercuterait sur la facture. En revanche, il est clair qu'elle ferait un trou dans les finances publiques. Les derniers moyens que vous avez proposés pour les redresser étaient des impôts totalement inapplicables. Un peu de réalisme ! Pour une fois, soyons convaincus qu'aider les Françaises et les Français n'est pas si mal.

M. Julien Odoul . Descendez de la pyramide de vos échecs !

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy . Merci, monsieur le ministre, d'avouer que, quand vous voulez faire des économies, c'est uniquement en faisant les poches des Français – par des années blanches ou le racket des retraités. Nous proposons de vraies économies, contre vos intérêts. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.* – *Exclamations sur les bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Tanguy](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1142

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 janvier 2026